Calcul des volumes de rétention
en cas d'augmentation de l'imperméabilisation du sol:

% imperméabilisé de la parcelle	Surface totale de la parcelle en m²			
	500	1000	2000	4000
10	1 m³	2 m³	4 m³	10 m³
20	2 m³	4 m³	12 m³	30 m³
30	3 m³	8 m³	20 m³	55 m³
40	4 m³	12 m³	30 m³	80 m³
50	6 m³	15 m³	40 m³	115 m³
70	10 m³	25 m³	70 m³	180 m³
90	14 m³	35 m³	95 m³	260 m³

LÉGENDE

Hydraulique :

- Cours d'eau et rivère
- Etang, lac, mare, ...
- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Périmètre de protection de captage éloigné

Zonage d'assainissement des Eaux Pluviales :

- Zone Agricole ou Naturelle:
  sans contraintes particulières
- Zone Urbanisée ou A Urbaniser:
  Infiltration dimensionnée pour une plue d'occurence 30ans
- Zone Urbanisée ou A Urbaniser:
  Infiltration interdite / Rejet dans le milieu superficiel
  Rétention avec débit de fuite en fonction de la surface
- Zone en amont du périmètre de protection des captages:
  Infiltration interdite
  Rejet dans le réseau unitaire en priorité
  ou dans le milieu superficiel
  Rétention avec débit de fuite en fonction de la surface

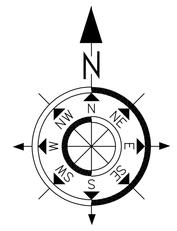

Captages du Clou

Captages du Vignier

Maitre d'Ouvrage

Maine de Charantonnay
1260 avenue du Dauphiné
38 790 Charantonnay
Tél : 04 74 59 01 42
Fax : 04 74 59 13 96
Courriel: contact@charantonnay.fr

Bureau d'Etudes

C²i - Conseil - Conception - Ingénierie -
Conseils et études dans les domaines de l'Eau et l'Environnement
Chemin de Taffignon 69830 CHAPONOST
Tél. : 04.72.66.89.00 - Fax : 04.78.51.03.87
Courriel : c2i@c2iconseil.fr

Département de l' ISERE

Commune de
CHARANTONNAY

Zonage d'assainissement des Eaux Pluviales

Ind	Date	Modifications:	Etabli par:	Vérifié par:
1	04/02/13	Création du document	LD	GA

Affaire	Phase	PLAN	Ind.	Date	Echelle
ER20	VPL	2.2 ZA	1	04.02.13	1 - 5 000

ZA

Plan de Zonage des Eaux Pluviales

2.2